

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 JUILLET 2018

=====

L'an deux mille Dix Huit, le Douze Juillet à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du Maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 6 Juillet 2018.

=====

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Présents : Daniel MATHIEU – Marie-Claude SAVEY-GARET – Nathalie VARIGNIER – André VAUBOIN – Philippe JANODY – Dominique BESSON

Excusés : Annie Navel (pouvoir à Daniel Mathieu) - Colette Raffier – Jacques Savey -

Absent : Guy Doléatto

Nombre de votants en début de séance : 6 + 1 pouvoir

Mr Philippe Janody est nommé secrétaire de séance.

Mr le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour :

- Indemnités de conseil du trésorier

ET

en questions diverses les points suivants :

- Formation contrôle poteaux incendie

- Demande création « Passe Livre »

- Cité Montcornelles

- Feu artificiel

Ces points sont acceptés.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 JUIN 2018 :

André Vauboin demande à ce soit rajouter au 2ème paragraphe, le texte suivant :

« Mr Frédéric Guillaume informe le conseil municipal qu'il présente sa démission dès ce soir. Mr le Maire lui demande d'adresser un courrier ».

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents, sous réserve de la demande précédente.

2) EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE DE 120 000 € (délibération à prendre) :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que pour pouvoir financer nos investissements en cours et dans l'attente du versement des subventions, il conviendrait de souscrire un emprunt à hauteur de 120 000 €.

Après consultation et examen des propositions de plusieurs organismes bancaires, il apparaît que le Crédit Agricole fasse la meilleure offre, à savoir un prêt à taux fixe de 1,38 % avec échéance annuelle sur une durée de 15 ans.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

3) SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION (délibération à prendre) :

Mr le Maire, informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose une prestation de mise à disposition de personnel dans le cadre de missions temporaires.

Considérant que la collectivité, doit, dans certains cas, faire face rapidement :

- A des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité, ou autres, à un accroissement temporaire d'activité , à un accroissement saisonnier d'activité
- A des besoins spécifiques

Pour assurer la continuité du service, il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'adhérer au service facultatif de Missions Temporaires mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain, d'autoriser le Maire à conclure et signer la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG01. Le détail des prestations est précisé dans la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la délibération à l'unanimité de membres présents.

4) POINT D'INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DE LA COMMUNE :

- Les travaux dans les cimetières d'Aranc et de Résinand sont terminés et réceptionnés, ainsi que les joints du puits de Résinand
- Compte rendu de la réunion du SR3A pour la réhabilitation du Marais : les travaux commenceront le 23 juillet pour se terminer fin septembre.
Les tas de gravas déposés le long de Jarine seront enlevés et transférés sur la plateforme de la décharge.

- Sécurisation des rues du village : les chicanes aux entrées, sorties et lotissement ne sont d'aucune utilité. Proposition est faite d'installer des coussins lyonnais. Une demande sera faite à l'Agence Départementale pour une proposition chiffrée avec des coussins ou avec des ralentisseurs.
- Accessibilité : Dominique Besson doit se charger d'ici mi-septembre des barrières d'accès mairie ainsi que du capot de protection du digicode de l'école d'Aranc.
- Arbres lotissement (propriété Mme Sénéca et Maréchal) : la commission travaux se rendra sur place pour voir les arbres à couper

5) POINT D'INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX DU BOREY :

- ❖ **STEP** : en fonctionnement depuis le 31 Mai. La SATESES a fait le bilan des 24 heures les 10 et 11 juillet. Nous attendons les résultats. L'employé communal intervient deux fois par semaine pour inverser les bassins et entretien des roseaux et des abords.
La réception des travaux est prévue en septembre ainsi que l'inauguration.
- ❖ **Raccordement Valromey** : effectif depuis le 9 juillet. On attend la mise en circuit électrique sur le poste de Rougemont.
Il n'y aura pas de relevé de compteurs d'eau, car cela aurait entraîné un coût supplémentaire pour les habitants et l'incidence sur le prix de l'eau en 2018 est infime, il est de l'ordre de 0.20 à 0.30 par m3.
- ❖ **Schéma Directeur Assainissement** : est lancée sur les hameaux de Rougemont et Résinand. Une réunion a lieu le Lundi 16 juillet à 14 heures pour la présentation de la 2^{ème} phase.

6) COMPTE RENDU DE LA REUNION DU PLU DU 5 JUILLET 2018 :

M-Claude Savey-Garet fait le compte rendu de la réunion du PLU qui s'est tenue en présence de l'architecte Urbanisme et du paysagiste désignés par l'Etat, ainsi que des personnes de la DDT d'Ain

Visite sur le terrain pour voir les différents terrains (Michel Besson, Stéphane Galleroz, Danièle Grobas et Paul Besson).

Le 26 Juillet débat sur le PADD en conseil municipal.

7) COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNEE 2017/2018 :

M-Claude fait le compte rendu du conseil d'école de l'année scolaire et du sivu.

Les effectifs pour la prochaine rentrée : 59 élèves sur l'ensemble du RPI avec 21 enfants à Evosges et 38 à Aranc.

Bilan des projets des classes (le jardin, sortie au marais d'Aranc, Musique, piscine pour les classes de la GS au CM2.

Les projets communs : spectacle de fin d'année du 29 juin à Evosges, un spectacle de magie à Evosges, une présentation du voyage scolaire à Giron et des danses sur le carnaval des animaux.

Rencontre Plum'Petits le 14 mai à Evosges et le 5 Juillet à Thézilleu

Le Péricolaire : projet cantine pour la rentrée. Décoration des murs à base de cartes postales.

Les comptes rendus des conseils d'école seront désormais disponibles sur le site internet de l'école.

8) PRESENTATION DU SERVICE TELEALERTE-MEDIASIG (décision à prendre) :

Le 27 Juin rencontre avec la société CII TELECOM, qui nous a présenté le service téléalerte-mediasig, qui est un automate d'appel d'alerte. Ce service est utilisé par les autorités publiques (Préfectures, mairies) pour gérer un message urgent diffusé sur tous les médias disponibles : appel vocal sur téléphones fixes ou mobiles, par SMS, courriel ou télécopie. Ainsi l'ensemble des administrés, présents ou non sur la commune, recevront l'alerte et les consignes à suivre en cas de risque majeur (tempête, vent, incendie ou autre événement urgent coupure eau, électricité...°

Le coût de ce service est de

- 500 € HT pour la mise en service avec formation
- 800 € HT/ An pour l'abonnement. (En cas de signature avant le 15 Juillet le coût est de 480 € HT.)
- prix des communications (pour info pour appel de 200 numéros mobiles = 10 €, pour appel 200 numéros fixes : 4 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce avec 2 voix POUR, 3 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

La proposition n'est donc pas retenue.

9) APPARTEMENTS DE ROUGEMONT (décision à prendre) :

Les 2 appartements sont vacants. La question est de savoir si on poursuit la gestion de ces appartements ou si on les propose à la SEMCODA ou DYNACITE.

Après délibération le Conseil Municipal demande à Mr le Maire de contacter la SEMCODA et DYNACITE pour leur proposer ce bâtiment en gestion, ou en vente.

10) INDEMNITES TRESORIER HAUTEVILLE :

Mr le Maire expose au Conseil Municipal que suite au départ de Mr Karl Danis, Comptable du Trésor, Mme Sabine Peley-Dumont a été nommée au 1^{er} avril 2018 Receveur du Trésor Public à Hauteville.

Il convient de délibéré sur les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil à Mme Sabine Peley-Dumont au taux de 100 %

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

11) QUESTIONS DIVERSES :

- **Contrôle Points d'incendie** : la COM/COM a fait l'acquisition d'un débit-mètre pour le contrôle des bornes incendie. L'employé communal suivra une formation pour son utilisation au mois de juillet.
- **Création d'un Passe-Livre** : Le Maire et M-Claude Savey-Garet ont reçu Mr Guy David, représentant l'Association GASPARD, qui souhaiterait installer un passe-livres dans le village. Choisir un endroit pour installer un placard (à l'abri) ou les gens pourraient prendre et déposer des livres.
Sur le fond l'idée est intéressante, mais la commune ne souhaite pas être en charge de ce service, mais plutôt l'association. A elle de faire une proposition à la commune qui l'étudiera
- **Montcornelles** : le chantier est lancé. 3 personnes ont été embauchées (un tailleur de pierre, un charpentier et un maçon). Régis Navarro sera embauché lors du prochain Conseil d'Administration.
Ils ont habillé le mobilhome avec du bois, et débroussailler.
Le permis de construire a été accepté. Le permis d'aménager est en attente du retour de la DREAL le 22 juillet.
Les permis de construire du bâtiment d'accueil et du local technique ont été déposés début juillet.
- **Feu d'artifice** : aura lieu vendredi 13 juillet.

SEANCE LEVEE A 23 h 30

Le Maire,

Daniel MATHIEU